

Concertation des Halles

Réunion interassociative

(02/07/07)

Lieu : Hôtel de ville

Présents : Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir, désignée par le Maire de Paris pour représenter les associations au jury du concours des Halles), Guy Deproit (Jardiniers du 4ème), Bernard Dubois (Association Mains Libres), Camille Gardesse (EPPUR), Pierre Grenet, André Laborde (GIE du Forum des Halles), Olivier Péray (Collectif Parole des Halles, désigné par le Maire de Paris pour représenter les associations auprès de la commission technique du concours des Halles), Bruno René-Bazin (La Clairière), Arnaud Vignon (Atelier des Halles), Jodelle Zetlaoui-Leger (Institut d'Urbanisme de Paris).

Excusés: Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Dominique Goy-Blanquet (Conseil de quartier du 1er), Fabrice Piault (Tam-Tam).

Responsabilités : rédaction (Arnaud Vignon).

Prochaine réunion : date non fixée

Points abordés :

- 1 - Le projet lauréat de Berger et Anziutti**
- 2 - Modalités de l'analyse des 10 projets**
- 3 - Observations sur les différents projets**
- 4 - La concertation**
- 5 - Le Jardin**
- 6 - Divers**

1 - Le projet lauréat de Berger et Anziutti

Introduction

Arnaud Vignon, rédacteur du présent compte-rendu, rappelle que le projet Berger et Anziutti a été retenu parmi les 10 projets présentés au Jury le 29 Juin, au terme d'un processus ayant débouché sur un certain consensus. Le projet a séduit tout le monde pour la façon dont il incarnait un "nouveau ciel", comme cela était demandé dans le Cahier des Charges.

Généralités

« LE CARREAU C'EST FINI, LE FORUM A RESISTE ! BIENVENUE A LA CANOPEE, UNE NOUVELLE HALLE DU 21EME SIECLE » : André Laborde met ainsi en exergue son adhésion au projet retenu, et souligne un grand nombre de points qui lui paraissent à priori très favorables : transparence,

luminosité, faible hauteur ; liaison intelligente entre le dessus et le dessous – avec la nécessité de retrouver une structure fermée pour les commerces ; lumière naturelle venant de la toiture ; geste architectural contemporain très intéressant, dans la logique actuelle de l'architecture, avec création d'un grand mouvement ; ouverture directe sur les jardins, ce qui compense la perte d'ouverture à l'air libre de la Place Basse ; synthèse élégante du cahier des charges – intéressant à la fois pour Paris et l'extérieur. Il reste à travailler sur l'aménagement de l'intérieur du projet, mais on ne peut que se féliciter de la démarche, très positive, qui a conduit à ce que l'on peut appeler un « OVNI » ouvert sur le futur.

Olivier Péray, qui a participé aux travaux de la commission technique du concours, souligne à quel point le projet offre le potentiel pour créer ce "sens" (que Parole des Halles a demandé depuis si longtemps) à la limite du végétal, de l'animal, de l'humain. C'est un projet vivant et culturel qui satisfait toutes les cohérences. Il reste à travailler plusieurs points comme l'étroitesse des coursives et de la passerelle, les hauteurs sous plafond réellement très basses, l'aveuglement de certains espaces publics, la trop grande distance entre le conservatoire et la bibliothèque (non sanctuarisée pour les enfants), l'effet "Venturi" de courant d'air entre le jardin et la rue Lescot (en l'absence de fermeture), mais Elisabeth Bourguinat pense qu'il est impossible que l'on ne ferme pas, au moins d'un côté.

André Laborde confirme que les commerces devront impérativement être dans un endroit clos, ne fût-ce que pour la climatisation. Il souhaiterait que l'on obtienne une unité intérieure, avec la vision de Saint Eustache depuis le bas, comme aujourd'hui.

Olivier Péray confirme cet élan du bas vers le haut, et aussi le bon dimensionnement des équipements métropolitains, le phasage très étudié. Il indique toutefois qu'il reste à approfondir la conception de la verrière supérieure, et fait observer que le projet retenu est l'un des moins écrits, des plus évasifs. Il pose autant de questions qu'il amène de réponses...

Pour Elisabeth Bourguinat, l'important est d'être sorti d'une spirale d'échec, et d'avoir le sentiment d'avoir inversé le cours des choses. A noter que le concours actuel n'est en aucune manière affecté par les recours juridiques actuels (cela a été précisé par le Maire de Paris en ouverture de la réunion du jury).

André Laborde conclut en disant que le texte écrit par Berger et Anziutti pour présenter leur projet – avec notamment les liaisons entre le dessus et le dessous, le principe des anciennes toitures avec superposition de plusieurs couches d'air, la lumière, etc, – constitue une vraie proposition qui les engage. Pour Olivier Péray, il s'agit surtout d'une littérature "onirique" qui veut faire rêver sur le projet, mais Elisabeth Bourguinat pense qu'il faut absolument "stocker" ce texte dans la mémoire du projet qui commence.

Le toit

André Laborde demande quel est le point le plus haut et Elisabeth Bourguinat lui répond que c'est 11 mètres, avec une forme évoquant une "raie manta" ou une feuille d'arbre tropical. Les bâtiments actuels du Forum font entre 11 et 14 mètres de haut. Il y avait des projets beaucoup plus hauts (jusqu'à 28 mètres, alors que la limite était en principe à 25 mètres).

Jodelle Zetlaoui demande comment sera fait l'entretien. Elisabeth Bourguinat pense qu'il sera possible de marcher sur le toit Olivier Péray pense que ce n'est pas si simple et fait remarquer

qu'il faudrait que le nettoyage puisse être fait dessus "et" dessous puis entre les 3 couches, le point restant à étudier de près.

Jodelle Zetlaoui demande quelle sera la transparence effective d'un tel toit à plusieurs couches. Elisabeth répond que les architectes ont évoqué la lumière diffuse qu'on trouve dans les musées comprenant une verrière.

Les points forts du projet

Pierre Grenet demande en quoi le projet lauréat est supérieur aux autres, et en quoi par exemple la "Canopée" favorise l'implantation des équipements publics, notamment des 800 m² de salles de réunion dont il continue à estimer qu'elles sont indispensables.

Elisabeth Bourguinat et Olivier Péray répondent que tous les équipements prévus sont présents dans le bâtiment, qui est surtout totalement innovant dans son esprit : c'est un bâtiment vivant, mi-végétal mi animal, ouvert avec un plan incliné sur le jardin, bas, élégant. Il occupe toute l'emprise prévue, mais est totalement différent du carreau de Mangin.

Bruno René-Bazin s'interroge sur les façades, qu'on ne voit pas très bien sur les documents de Berger et Anziutti, mais qui seront ce que les passants verront.

Olivier Péray ne pense pas, pour répondre à Pierre Grenet, que le bâtiment retenu soit, vis-à-vis des équipements, le plus fonctionnel de tous les projets, même si certains équipements sont à priori très bien situés. Il rappelle que leur distribution, pour importante qu'elle soit, n'était pas le seul des critères à étudier. Il reste à faire un gros de travail au sein de la concertation afin d'améliorer la signalétique des espaces publics et culturels, leur visibilité, leurs accès... Il semble peu probable, ajoute Olivier Péray que, compte tenu du caractère très compact du bâtiment, il soit possible de gagner encore des surfaces supplémentaires.

Elisabeth Bourguinat souligne que si ce projet n'avait pas répondu de façon très satisfaisantes aux aspects fonctionnels et techniques, son « geste architectural » n'aurait pas suffi à le faire choisir. En revanche, par rapport à d'autres projets qui répondaient aussi bien sur le plan fonctionnel et technique, il offre le grand avantage de proposer une vraie ambition architecturale, digne du centre de Paris, avec de surcroît une grande originalité et le « sens » apporté par ses formes végétales-animales et sa forte prise en compte des aspects environnementaux.

André Laborde indique qu'il s'agit d'un parapluie posé sur le site, dont il est l'émergence, et que l'aménagement de ce qu'il y aura en-dessous reste à préciser, notamment en fonction des cheminements, des flux. Il est certain que les façades et la partie basse du toit restent à préciser dans le détail.

Bruno René-Bazin revient sur l'effet "Venturi", mais André Laborde confirme que tous les commerces et les différents équipements devront être clos, pour pouvoir être climatisés (entre autres).

2 - Modalités de l'analyse des 10 projets

Le jury qui s'est réuni le 29 Juin pour classer les 10 projets se composait comme suit :

PRÉSIDENT DU JURY

- Bertrand DELANOË, Maire de Paris

COLLÈGE DES ÉLUS

- Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture
- Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris chargé des Relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France
- Jacques BOUTAULT, Maire du 2e arrondissement de Paris
- Jean-François LEGARET, Maire du 1er arrondissement de Paris
- Florence BERTHOUX, Conseillère de Paris

ARCHITECTES INVITÉS

- Jacques HERZOG, architecte
- Dominique JAKOB, architecte
- Willem JAN NEUTELINGS, architecte
- Rudy RICCIOTTI, architecte
- Kajuyo SEJIMA, architecte

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- Ann-José ARLOT, Architecte, Inspectrice générale de l'administration des affaires culturelles, Ministère de la Culture et de la Communication
- Jean-Marie DUTHILLEUL, architecte, ingénieur
- David MANGIN, architecte, Agence SEURA
- Philippe MEYER, journaliste, France INTER
- Elisabeth BOURGUINAT, Association Accomplir

Jodelle Zetlaoui -Léger demande comment s'est faite l'analyse des projets.

Olivier Péray avait pour sa part préparé une grille avec une cinquantaine d'entrées, et a noté en vert ce qui lui paraissait positif et en rouge l'inverse. Le projet retenu était à ce titre "presque" totalement vert. Mais cela ne veut pas dire qu'il était pour autant le "meilleur", ce qu'il n'avait pas d'ailleurs à juger. Il y avait, selon les cas, des notions plus importantes que d'autres, comme par exemple le maintien des perspectives et des respirations du site, et leur non-respect a été à ses yeux un élément fondamental. Il a été impressionné par le travail fait par l'équipe de la Ville, Mme Fradon et M. Bodet plus précisément, et d'une façon générale par l'importance du travail à fournir sur de tels documents. Les six jours de travail alloués et effectués étaient à peine suffisants. Seul, c'était très difficile. A cet égard, il demanderait impérativement pour un prochain concours que les représentants des associations à la commission Technique soient au moins au nombre de 2, ce qui avait d'ailleurs été demandé pour le concours actuel, rappelle Jodelle Zetlaoui-Léger.

Elisabeth Bourguinat a fini par obtenir 2 jours pour étudier les 10 projets alors qu'on ne lui proposait au départ qu'une demi-journée (même deux jours paraissent « légers » pour juger d'un projet qui a fait l'objet déjà de 4 ans de concertation !). Elle fait une lecture du rapport de la Commission Technique concernant le projet lauréat, avec des généralités, puis la prise en compte des enjeux urbains, fonctionnels, techniques, environnementaux, économiques, phasage du chantier, et un tableau synoptique. Elle estime que le travail a été fait dans les règles, même s'il y a eu peu de temps, et que les experts se sont engagés sur leurs recommandations.

Les 10 projets pourront être vus à l'Arsenal à partir du 12 Juillet, avec 10 panneaux, les

maquettes, et surtout les films, ajoute Olivier Péray, qui sont dans certains cas très intéressants voire amusants (Cf le projet Soleil de Minuit avec la Nana de Niki de St Phalle qui s'anime depuis son bassin actuel près de Beaubourg). Olivier Péray va demander qu'il y ait, un jour, un créneau dédié pour une visite par les seules associations et Conseils de quartier.

André Laborde demande en fin de réunion quel aurait été le choix du Jury en l'absence d'une Commission Technique. Elisabeth Bourguinat ne pense pas que ce projet aurait été retenu s'il n'y avait eu que les documents graphiques présentant le geste architectural sans l'analyse technique derrière, car il aurait pu paraître un peu trop conceptuel et risqué. Mais d'une part la D.U s'est montrée très convaincue et convaincante sur ce projet, d'autre part les experts présents dans le jury ont apporté leur caution sur le caractère sérieux et crédible du projet sur le plan technique, enfin il répondait de façon très satisfaisante pour tout ce qui concerne le programme. Il a fini par s'imposer à tout le monde, après un tour de table où il était systématiquement revenu dans les préférences de chacun.

3 - Observations sur les différents projets

Olivier Péray pense que l'anonymat des projets, s'il a été parfaitement respecté dans les formes (ce que confirme Elisabeth Bourguinat) devait cependant être relativement transparent pour les initiés. Mais on fait observer aussi que le projet lauréat est le premier de ce type chez Berger et Anziutti. A l'ouverture des projets, beaucoup ont manifesté leur étonnement de voir qui avait fait quoi, et le jeu des devinettes n'était donc pas si facile, selon elle.

Elisabeth Bourguinat indique qu'il y avait 5 projets "avec toit" et 5 "sans toit". Dans certains cas l'ensoleillement de la Place Basse était notoirement insuffisant, avec des façades pouvant aller jusqu'à 40m autour de la place. Le projet Fuksas, intitulé les Icebergs, présentait dans une grande serre carrée 3 grands volumes blanc translucides. Le projet Toyo Ito comportait une forêt de piliers avec des voiles, séduisant mais inquiétant, notamment par rapport au critère d'orientation. Chemetov a repris à son compte quasiment tel quel le projet Mangin, manifestement sans se rendre compte qu'il était peu probable, après avoir pris la peine d'organiser un grand concours international, qu'on revienne à la proposition initiale de Mangin alors qu'elle avait déjà été écartée. Un autre projet intitulé la Nappe présentait des ondulations du sol intéressantes et répondait très bien au cahier des charges, mais son aspect général a été jugé un peu trop « sage » : choisir ce projet aurait été possible, mais un peu décevant sur le plan architectural après toutes ces années de travail et tout cet espoir d'avoir quelque chose de vraiment ambitieux. Beaucoup de projets se présentaient comme des "patatoïdes", comme les Métamorphoses de Ferrier ; d'autres reprenaient le motif général du Carreau comme les Nefs, de Marc Mimram très séduisant avec ses grands "passages".

4 - La concertation

Elisabeth Bourguinat rappelle que les 10 projets étaient tous conformes au Cahier des Charges, ce qui montre que la concertation a bien fait son travail, et elle estime qu'il faut continuer. La commission des comptes de campagne a répondu à une demande d'Accomplir que les réunions de la concertation n'avaient aucun caractère de réunion électorale, et qu'elles pourraient donc continuer sans problème pendant la campagne électorale début 2008. A noter que la concertation sur PRG s'est poursuivie en 2001 pendant la campagne électorale sans problème. Il faut donc ne pas s'arrêter en Octobre 2007 comme cela est proposé par la Ville, ce qui nous renverrait à

Octobre 2008 avec les différents évènements (élections - vacances, etc). Elisabeth Bourguinat indique qu'en tout état de cause, nous devons maintenir le caractère permanent de la concertation, inscrit dans la charte que nous avons négociée avec la Ville.

Olivier Péray est d'accord pour que l'on discute de la suite sans attendre, car il y a de vrais problèmes qui se posent en urgence, comme l'endroit où sera installé le chantier. Elisabeth Bourguinat indique qu'elle a posé 2 questions à M. Anziutti à ce sujet à savoir : 1 - la compatibilité avec la végétalisation venant jusqu'au bâtiment 2 - l'obligation d'installer le chantier à l'endroit du Jardin Lalanne. L'architecte a répondu 1) qu'effectivement la végétalisation non seulement pouvait mais devait aller jusqu'au pied du bâtiment, puisqu'elle doit même entrer à l'intérieur ; 2) que l'emplacement prévu pour le chantier était celui qui avait été indiqué dans le cahier des charges mais qu'il serait tout à fait possible, si telle était la décision de l'Hôtel de ville, de ne pas utiliser l'espace dévolu au jardin d'aventure et de le mettre en sécurité pour que les enfants puissent continuer à l'utiliser pendant les travaux.

Pour Jodelle Zetlaoui-Léger, il est impératif que, pour que la concertation soit efficace, la Ville ait préalablement défini quelle était "l'essence du projet", à savoir ce qui ne pouvait pas être remis en cause (et donc pas discuté ni concerté), et ce qui pourrait faire l'objet d'une concertation, compte tenu des critiques émises par la commission technique sur le projet retenu. Elisabeth Bourguinat note qu'à la différence du jardin, nous disposons dans le cas du bâtiment d'un cahier des charges sur lequel il sera difficile de revenir. Elle pense en particulier que nous nous sommes un peu fait « rouler dans la farine » quand on nous a laissé espérer que les architectes proposeraient peut-être un espace pour une grande salle de réunion : tous se sont limités exclusivement à ce qui était demandé, afin de ne pas alourdir les coûts. Pierre Grenet estime cependant qu'il ne faut pas abandonner et qu'il faut continuer à demander cette grande salle de réunion.

André Laborde demande ce qu'il est advenu du bureau du Comité de Concertation initialement prévu le 5 Juillet et remplacé par une réunion sur le jardin. Il aura lieu le 10 juillet à 18h.

Elisabeth Bourguinat indique qu'il y aura une réunion publique en Septembre, dont la date n'est pas fixée

Olivier Péray trouve pour le moins choquant que le Comité permanent de la Concertation ne soit pas réuni avant la réunion publique, ne serait-ce que pour prendre acte de la décision finale et de l'examiner en rapport avec le cahier des charges élaboré depuis plus d'un an... La présente réunion entre associations ne peut pas, selon lui, se substituer à cette réunion officielle.

5- Le Jardin

Elisabeth Bourguinat indique que le choix de ce bâtiment a clairement fait apparaître l'absurdité d'avoir prétendu dessiner le jardin avant le bâtiment. Il est évident que à la fois sur le plan des formes (rigidité / souplesse), sur le plan de la distribution des espaces (parvis devant le bâtiment / pénétration du jardin à l'intérieur) et des fonctionnalités (accès principal au bâtiment par le jardin / par Lescot), le dessin de Mangin et le projet de la Canopée sont incompatibles. La prochaine réunion sur le jardin du 5 Juillet ne peut être considérée comme une conclusion, mais devrait au contraire marquer la suspension du projet actuel.

Pour Olivier Péray, les contraintes provenant de ce qu'il y a en dessous du jardin n'ont jamais été définies, et il faut impérativement savoir "ce" qu'on peut mettre et "où" avant de rêver à des modifications. Cette contrainte a, de son point de vue, été prise en compte par SEURA, et il lui ne paraît pas exclu que si, d'aventure, on voulait tout remettre à plat, on n'aboutisse pas de nouveau à un dessin très proche de celui qui est proposé aujourd'hui. Mais pour Elisabeth Bourguinat, c'est plutôt à un maintien des grandes distributions d'espaces actuelles que cette contrainte devrait conclure.

Suite à l'affirmation d'Elisabeth Bourguinat selon laquelle les arbres du mail seront tous déterrés et replantés, Olivier Péray se demande, dans ces conditions, pourquoi le Jardin Lalanne ne pourrait pas être "déplacé" lui aussi, avec tous ses arbres, et Elisabeth rappelle un incident récent où l'installation de jeux pour enfants, relativement légers, a été impossible à l'endroit prévu parce que la dalle ne supportait pas à cet endroit là le poids la nappe de béton nécessaire à l'installation du jeu. Elle estime que personne ne saurait où on pourrait mettre le Jardin Lalanne si la décision était prise de le déplacer, et qu'il vaut mieux rester à l'endroit actuel : comment savoir à l'avance si l'endroit qui a été prévu permettra d'accueillir le poids des maçonneries, de l'eau, de la terre, de la végétation et des jeux qui seront nécessaires si on veut véritablement recomposer un jardin d'aventure ?

Elisabeth Bourguinat considère qu'il y a incompatibilité entre le projet retenu, tout en courbes, et le jardin, orthogonal. Olivier Péray préfère parler de "contraste" entre la rigueur de la géométrie anguleuse du jardin et la féminité poétique des formes de la Canopée. A la limite, on pourrait concevoir d'assumer intellectuellement ce contraste mais ce serait dommage...

De plus il est prévu que le jardin vienne jusqu'à l'intérieur du bâtiment, ce qui supprime la question de l'aménagement de la "lisière" ou plutôt étend cette question de la lisière à l'ensemble de la conception du jardin.

A cet égard, Olivier Péray estime qu'il faudrait éviter que la lisière Ouest du Carreau, qui fait partie intégrante du jardin, se minéralise en un lieu trop fréquenté, et le nouvel urbanisme du site pourra créer des flux importants qui n'existent pas aujourd'hui (notamment en faisant de l'accès ouest au forum, un nouvel accès trop fréquenté). Il est pour lui essentiel de veiller à la protection de cette lisière. La porosité du jardin avec le forum peut s'anticiper dans les deux sens (entrées et sorties...)

Elisabeth Bourguinat estime que le traitement architectural devrait éviter cette inconvénient : le jury a souligné que la passerelle prévue dans le projet de la Canopée était trop étroite (1,60 de large). Deux solutions s'offrent alors : soit son élargissement, mais effectivement cela peut induire des flux qui ne seraient pas compatibles avec la préservation de la végétalisation à cet endroit ; soit sa suppression pure et simple. A noter qu'une partie des flux devraient être détournés vers l'accès RATP prévu place Marguerite de Navarre.

André Laborde se demande aussi si la passerelle sera indispensable, mais Olivier Péray estime que l'axe Est/Ouest fait partie du parti pris d'urbanisme voté par le Conseil de Paris, repris dans le Cahier des Charges et qu'il ne pourra pas être remis en cause, la Ville y étant très attachée. Elisabeth Bourguinat signale que cet axe peut être compris comme un axe visuel, et qu'il pourrait également passer par une deuxième « remontée en pente douce » depuis la terrasse -1 vers le côté Lescot, en face de l'accès depuis le jardin.

Pour André Laborde, la pénétration du jardin dans le bâtiment conduira aussi forcément à la suppression de l'espace "créateurs " actuel, même s'il ne pense pas que la géométrie actuelle des commerces devra être complètement modifiée.

6 - Divers

Filmage

La réunion a été filmée en totalité par l'équipe de Jean François Roudot à des fins d'archivage comme prévu.

Le garant

Contacté par Arnaud Vignon comme prévu, mais très tard dans l'attente d'une salle de réunion, le garant n'a pas pu se joindre à la réunion en raison de ses engagements, et quelques personnes ont été le saluer à la fin de la réunion.